

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### Identificateur de produit

Nom du produit : BM-4200 Alcool Éthylique Dénaturé

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Nettoyant de surface et combustible de laboratoire

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P Foto Inc.  
2575 De Miniac.  
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5  
Canada

Distributeur: Groupe B.M. Inc.  
5890 av. de Monkland, bureau 16  
Montréal, Québec, H4A 1G2  
Canada

Adresse Url : [www.nakpfoto.com](http://www.nakpfoto.com)

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: [paul@nakpfoto.com](mailto:paul@nakpfoto.com)

Email: [info@bmcanada.ca](mailto:info@bmcanada.ca)

Tel (514) 932-8057

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818  
Fax: (514) 738-2290

#### Numéro d'appel d'urgence

**Cordonnées d'Urgence:** 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

**Canutec:** 613-996-6666

**Notes:** Bien que ce produit est vendu en format 4L aux consommateurs qui achete en petites quantités, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

### Section 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

##### Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposure - Catégorie de danger 3 (Narcotique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 2

Irritation oculaire - Catégorie de danger 2

Irritation cutanée - Catégorie de danger 2

Toxicité Aiguë Oral - Catégorie de danger 4

Liquides inflammables - Catégorie de danger 2

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes :



**Mentions d'avertissement :**

Danger

**Mentions de danger :**

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**Conseils de prudence :****Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser électrique, ventilant, éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Ne pas respirer vapeurs, pulvérisations.

Éviter de respirer vapeurs, pulvérisations.

Se laver mains soigneusement après manipulation..

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage.

**Réaction**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise..

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise..

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez attention / conseil médical.

En cas d'irritation cutanée : Obtenez attention / conseil médical.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Enlever les vêtements contaminés. et laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse pour l'extinction.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

**Élimination**

Éliminer le contenu conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Éliminer le récipient conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**Section 3. Composition/informations sur les composants****Substances**

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
64-17-5	Éthanol	88.8%	
67-56-1	Méthanol	9.6%	
7732-18-5	Eau	1%	
141-78-6	Acétate d'Éthyle	0.59%	

## Section 4. Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Contact avec les yeux

Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent. Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes.

#### Contact avec la peau

Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau.

#### Ingestion

En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR.

#### Inhalation

Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin. Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Pour les petits incendies: Produit chimique sec.

#### Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Produits de combustion dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Conseils aux pompiers

### Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Précautions pour l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Indications concernant le stockage commun

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Emballage approprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Paramètres de contrôle pour les composants

##### Ethanol

OSHA PEL (TWA)

1000 ppm.

1900 mg/m<sup>3</sup>.

ACGIH STEL (TLV)	1000 ppm. 1880 mg/m <sup>3</sup> .
Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air	1000 ppm. 1880 mg/m <sup>3</sup> .
Ethyl acetate	
DNEL pour consommateurs, inhalation, effets locaux à long terme	367 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour consommateurs, oral, effets systémiques à long terme	4.5 mg/kg.
DNEL pour travailleurs, inhalation, effets locaux à court terme	1468 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour travailleurs, inhalation, effets systémiques à court terme	DNEL 1468 mg/m <sup>3</sup> .
WEL-STEL	400 ppm.
DNEL pour consommateurs, inhalation, effets systémiques aigus	734 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour consommateurs, inhalation, effets locaux aigus	734 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour consommateurs, inhalation, effets systémiques à long terme	367 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour travailleurs, inhalation, effets systémiques à long terme	734 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour travailleurs, inhalation, effets locaux à long terme	734 mg/m <sup>3</sup> .
DNEL pour consommateurs, contact avec la peau, effets systémiques à long terme	37 mg/kg.
DNEL pour travailleurs, contact avec la peau, effets systémiques à long terme	63 mg/kg.
	Methanol

<b>STEL</b>	328 mg/m <sup>3</sup> OEL, Canada, Alberta 250 ppm OEL, Canada, Alberta
<b>TWA</b>	262 mg/m <sup>3</sup> Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 200 ppm Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 262 mg/m <sup>3</sup> OEL, Canada, Alberta 200 ppm OEL, Canada, Alberta

## Limites d'exposition professionnelle

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Protection respiratoire

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Protection des yeux

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Protection du corps

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Protection des mains

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Non disponible
<b>Apparence</b>	Clair
<b>Odeur</b>	Odeur caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion</b>	Non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	77,8°C / 172,04°F
<b>Point d'éclair</b>	33,3°C / 91,94°F
<b>Taux d'évaporation</b>	2.7 Multiplicateur p/r à l'acétate de butyle
<b>Inflammabilité</b>	Liquide Hautement inflammable
<b>Limite d'inflammabilité</b>	3.3 de 19 %vol
<b>Pression de vapeur</b>	50 mmHg
<b>Densité de vapeur</b>	1.59 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative</b>	0.825 Multiplicateur p/r à l'eau

Solubilité	Très soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Pourcentage de substances volatiles	100 %vol
Limite d'explosivité (supérieure)	3.3 %vol
Limite d'explosivité (inférieure)	19 %vol

## Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Stabilité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Conditions à éviter

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Matières à éviter

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 11. Informations toxicologiques

### Informations toxicologiques

#### Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Informations toxicologiques les composants

##### Ethanol

**Inhalation CL50** 39 g/m<sup>3</sup> (4h), Mouse.  
20000 ppmV (10h), Rat.

**DL50 orale** 3450 mg/kg Souris.  
6300 mg/kg Lapin.  
7060 de 9000 mg/kg Rat.

##### Methanol

<b>Inhalation CL50</b>	83.2 mg/l (4h), Rat. 64000 ppmV (4h), Rat.
<b>DL50 cutanée</b>	15800 mg/kg Lapin.
<b>DL50 orale</b>	5628 mg/kg Rat.

**Ethyl acetate**

<b>Inhalation CL50</b>	Supérieur à 28.6 mg/l (4h).
<b>DL50 cutanée</b>	Inférieur à 18000 mg/kg Lapin.
<b>DL50 orale</b>	5620 mg/kg Rat.

**Irritation/Corrosion pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

**Irritation/Corrosion pour les composants****Ethyl acetate**

**Contact avec le yeux:** Provoque une irritation des yeux.

**Contact avec la peau:** 24h, peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Ethanol**

**Draize Test - Eye:** 500 mg, Rabbit, Severe. 500 mg(24h), Rabbit, Mild.

**Draize Test - Skin:** 20 mg(24h), Rabbit, Moderate.

## Section 12. Informations écologiques

**Toxicité****Écotoxicité pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

**Écotoxicité pour les composants****Ethanol**

<b>CE50</b>	34900 mg/l (5-30min), Phytobacterium phosphoreum.
<b>Toxicité environnementale CL50</b>	Supérieur à 10000 mg/l. 12900 de 15300 mg/l (96h), Rainbow Trout. 11200 mg/l (24h), Rainbow Trout. 9000 mg/l (24h). Supérieur à 7800 mg/l Daphnia.

**Methanol**

<b>CE50</b>	43000 mg/l (5min), Phytobacterium phosphoreum. 40000 mg/l (15min), Phytobacterium phosphoreum. 39000 mg/l (25min), Phytobacterium phosphoreum.
<b>Toxicité environnementale CL50</b>	29400 mg/l (96h), Fish, Fathead Minnow (28 days old). 13 mg/l (96h), Fish, Rainbow Trout (Fingerling). 8000 mg/l (43h), Fish, Trout.

**Ethyl acetate**

<b>CE50</b>	610 mg/l (48h) Crustacés : Daphnia magna. 5600 mg/l (48h) Algues : Pseudokirch neriella subcapitata. 3300 mg/l (48h) Algues : Scenedesmus subspicatus.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Toxicité  
environnementale CL50** 230 mg/l (96h) Poisson : Pimephales promelas.

**Persistance - dégradabilité**

Aucune donnée disponible pour cette section.



## Potentiel de bio-accumulation

### Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Potentiel de bio-accumulation pour les composants

#### Ethyl acetate

**BCF:** 30: Poisson.

**LogPow:** 0,68 (3d), peu probable.

## Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

#### Réglementations d'élimination des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
<b>Numéro ONU</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	UN 1986
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	ALCOOLS, INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A., (éthanol, méthanol)
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	3 (6.1)
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	II
<b>Danger pour l'environnement</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Liquide inflammable.			

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Liquide inflammable.			

## Section 15. Informations réglementaires

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Informations réglementaires pour les composants

##### Methanol

DSL (Canada):	Présent.
TSCA:	Présent.
SIMDUT (Canada):	B-2 Liquide inflammable. D1B Matière toxique. D-2A Matière très toxique. D-2B Matière toxique.

##### Ethanol

DSL (Canada):	Présent.
TSCA:	Présent.

## Section 16. Autres informations

### Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts énumérés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présenté et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

### Abréviations et acronymes

**ACGIH:** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

**CL 50:** Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

**DL 50:** Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

**DOT:** Department of Transportation, USA.

**N/A:** Sans objet.

**N/AV:** Non disponible.

**N/D:** Non déterminé.

**OSHA:** Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

**PEL:** Limite d'exposition admissible.

**TLV:** Valeur limite d'exposition.

**TWA:** Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.

Date de création: 1 septembre 2017